

### LES COALITIONS

#### A PROPOS D'UNE ENQUÊTE SUR LES SOCIÉTÉS D'ÉLECTRICITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Étant donné que des dirigeants de plusieurs compagnies des États-Unis ont été emprisonnés et condamnés à des amendes pour infractions à la loi visant la formation de monopoles, le ministre a-t-il donné instruction aux fonctionnaires chargés de l'exécution de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions d'entreprendre une enquête pour déterminer si les filiales canadiennes de ces compagnies sont coupables d'infractions analogues?

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** Je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. En réponse, je dirai qu'il n'est pas nécessaire pour moi d'émettre des instructions spéciales aux fonctionnaires du service des enquêtes sur les coalitions pour m'assurer que ces fonctionnaires sont constamment aux aguets.

### LA ROUTE TRANSCANADIENNE

#### QUÉBEC—À PROPOS DU PRÉSUMÉ NOUVEAU TRACÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Puis-je demander au ministre des Travaux publics s'il a approuvé le tracé de la route transcanadienne dans la province de Québec? Je parle du tracé recommandé par les autorités provinciales, qui passe par l'Île-aux-Tourtes au lieu de l'Île Perrot?

**L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):** C'est à chaque province qu'il appartient de déterminer, dans les limites de son propre territoire, le tracé de la route transcanadienne. Nous sommes invités à approuver le tracé choisi et, provisoirement, nous avons accepté le tracé mentionné par l'honorable député de Laurier.

**L'hon. M. Chevrier:** Une question supplémentaire. Le ministre sait-il qu'un de ses collègues du cabinet s'est récemment élevé contre le tracé choisi, lors d'une réunion tenue à Dorion? Comment concilier une telle attitude avec le principe de la solidarité ministérielle?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! A bien y penser, je crois que l'honorable député peut, s'il le désire, poser une question au sujet de la solidarité ministérielle.

**L'hon. M. Walker:** Je n'ai pas lu l'article, et vu que la nouvelle me vient de seconde

[L'hon. M. Balcer.]

main du représentant de Laurier, je ne considère pas que c'est nécessairement ce qui s'est dit.

**Des voix:** Pourquoi?

**L'hon. M. Walker:** Dans les circonstances, je vais examiner cette affaire en temps voulu. De toute façon, je ne suis pas tenu, je pense, de répondre à une question pour le moins facétieuse.

**L'hon. M. Chevrier:** Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre considérerait-il que c'est une nouvelle de première main si je lui envoyais une coupure d'un journal de la fin de semaine?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

### L'AGRICULTURE

#### INTERPELLATION À PROPOS DE L'AUGMENTATION DU PERSONNEL DES RELATIONS EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillington):** Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture peut-il nous dire si le ministère est en train d'augmenter largement son personnel des relations extérieures et de l'information?

**M. W. H. Jorgenson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Je prendrai cette question comme préavis.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le député n'est-il pas au courant?

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### BASE NAVALE DE POINT-EDWARD—SERVICES DES COMMISSIONNAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale ou à son secrétaire parlementaire, conformément au préavis que j'ai donné. Ma question se fonde sur une communication provenant du corps canadien des commissionnaires employés à la base navale et de la Légion canadienne de Sydney-Mines. Le ministre peut-il nous dire si son ministère songe à supprimer les services des commissionnaires à cette base? Ce sont tous des anciens combattants, bien entendu.

**M. Egan Chambers (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Je remercie le député d'avoir prévenu de sa question le ministre associé, qui ne peut assister à la séance aujourd'hui. Elle est motivée par une étude qui se poursuit actuellement: on essaie de déterminer s'il y a avantage à intégrer en partie les services de